



L'ECHO DE SAINT FRONT

DÉCEMBRE 2023—N°41

« Le Jardin Partagé »

Depuis la rentrée des classes, les membres actifs du jardin partagé de St Front ont fourni à plusieurs reprises la cantine scolaire avec des tomates, des courgettes et des salades. Les enfants accompagnés par les enseignantes viennent plusieurs fois par mois dans notre jardin, c'est l'occasion pour tous de partager et d'échanger des idées écologiques.

Avant les vacances, nous avons donné des potimarrons et des melons d'Espagne aux parents et enseignantes.

EXPOSITION PATCHWORK



Une belle exposition du club de patchwork était visible du vendredi 24 au dimanche 26 novembre à la salle Francis Pralong. Celle-ci s'était revêtue de tentures magnifiques. Plusieurs thèmes étaient présentés.

Les cousettes patcheuses étaient ravies de commenter leur travail personnel ou collectif au public venu nombreux.

De même les élèves de l'école accompagnés de leur institutrice étaient présents. Beaucoup de questions étaient posées, une toile en particulier représentant un sapin de Noël a attiré l'attention des enfants. Un savoir-faire très minutieux qui demande de la patience et de la précision.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre a été cette année marquée par la remise de la médaille d'honneur de porte-drapeau à Sébastien JAMBON.



Depuis deux ans déjà il assume cette fonction, et compte parmi les plus jeunes, puisqu'il n'a que vingt ans.

Les élèves de l'école accompagnés de leurs institutrices étaient présents.

POINT SUR LES TRAVAUX

- Place de la Treille, les travaux avancent mais ont pris du retard en raison des conditions météorologiques. Malgré tout, elle devrait être ouverte à la circulation d'ici la mi-décembre même s'il restera quelques travaux à effectuer. Les commerces ayant été fortement impactés par les travaux, une commission sera créée afin de déterminer une aide exceptionnelle à leur endroit.

- Les travaux du boulodrome débuteront le 04 décembre par l'implantation des plots. La structure sera montée début janvier. Si tout se passe bien le bâtiment devrait être fini au plus tard fin mars.

- A compter du 05 décembre commencera l'installation de l'échafaudage pour la rénovation de la toiture de la Mairie. Le couvreur devrait commencer sa partie début janvier.

ÉTAT CIVIL

Nous présentons nos condoléances aux proches de

- Philippe ESTÈVE
- Odette DESNOYER

Félicitations aux heureux parents de

- Jude DALTON

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

En l'absence de solution alternative, les brûlages sont **tolérés en période de risque faible (du 1er octobre au dernier jour du mois de février)**. Les conditions suivantes doivent être respectées :

- le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit et au minimum cinq jours avant la date prévue. Le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté
- le brûlage doit être réalisé entre 10h00 et 16h00
- les brûlages en tas ou cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie
- le brûlage ne doit pas être effectué s'il existe des risques de propagation du feu et notamment si la force du vent est supérieure à 5 m/s ou 20 km/h
- le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

L'envol de la fourmi "FANTAISIE FUNAMBULESQUE POUR POULES ET CLOWN"

Le 8 novembre, une quarantaine de personnes ont assisté à ce spectacle et le lendemain se furent 95 enfants et leurs enseignants.

Il fallait voir la joie et les rires du public quand les poules espiègles délaçaient les chaussures du clown ou lorsque ce dernier tentait de prendre son envol avec une appréhension mêlée de satisfaction du devoir accompli.

Les questions ont fusé à la fin du spectacle sur les volatiles présentés. Nul doute que des vocations sont nées !

Merci à l'association Autour du chêne et au Conseil Départemental pour cette belle prestation qui en appelle d'autres.

